COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2026_57

~~~~~~

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 13 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur TUPIN-BRON Jean, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 14
Date de convocation : 9 novembre 2026

PRESENTS : *TUPIN-BRON Jean, DORIGO Rebecca, MARTIN Françoise, PAREYT Alexandre, CIER Gael, TAGAND Gilberte, FAVRE-VICTOIRE Nicolas, ROBERT Nicolas (arrivé en cours de séance), MICHOUX Jonathan, MOTTIEZ Adrien, BENED Justine, FAVRE-VICTOIRE Jean-François, CARTOTTO Alexandra*

ABSENTS EXCUSES : *LUCAS Lydie (pouvoir à CIER Gael), TUPIN René*

Madame DORIGO Rebecca a été élue secrétaire.

OBJET : TRAVAUX DE DESSERTE EN FORÊT COMMUNALE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE

Monsieur le Maire fait connaître au conseil municipal que les services de l'Office National des Forêts proposent de créer/aménager une desserte dont les caractéristiques sont les suivantes :

Parcelle(s) : 36
Nature de la desserte : création piste forestière de 398 m
Mise en place buse béton D600 - 7,5 m
Mise en place buse béton D400 - 10 m
Création place de dépôt 25x10 m
Exploitation bois feuillus 40 m^3
Exploitation bois résineux 40 m^3

afin de mobiliser des coupes de bois de ce secteur.
Il présente le plan de financement de ces travaux d'exploitation établi par l'Office National des Forêts. Le montant estimatif des travaux de desserte (maîtrise d'œuvre comprise) est de 11 187,50 euros HT.
Monsieur le Maire fait connaître au conseil municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale :

⇨ **La somme totale des travaux à la charge de la commune s'élève à 11 187,50 euros H.T.** (travaux préfinancés par la Commune).
~~~~~~

⇨ **Dépenses subventionnables :**
Le montant de la subvention pouvant être sollicitée directement auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie hors projets FEADER, pour de tels travaux de desserte d'un montant inférieur à 25 000 € HT, est de 40 %, soit un montant estimatif d'aide de : 4 475,00 euros.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté par l'Office National des Forêts pour les travaux précités.
- **SOLLICITE** l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Savoie en faveur de la desserte.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer les documents afférents à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jean TUPIN-BRON

La secrétaire de séance,
Rebecca DORIGO

MAIRIE de VACHERESSE 74 Haute-Savoie

Acte rendu exécutoire
après télétransmission en préfecture le
et publication du